

## **RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE LA MISSION AFRICAINE DANS LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET DES CONSEILS LÉGISLATIFS ÉTATITIQUES DE LA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA DU 20 MAI 2018.**

Nous, les représentants d'un nombre des nations africaines, membres de la mission internationale d'accompagnement international électoral qui s'est installé par invitation du Conseil national électoral (CNE) de la République bolivarienne du Venezuela au mois de mai, sommes parvenus aux conclusions suivantes par rapport au processus électoral célébré de 20 mai 2018 dans lequel le peuple vénézuélien a élu un nouveau Président de la République et 23 conseils législatifs étatiques.

D'après notre perspective, nous avons observé des élections justes, libres et transparentes de la part du peuple vénézuélien qui a exercé son droit humain à voter et à participer dans cet événement. Les résultats annoncés le soir du 20 mai sont fiables puisqu'ils sont certifiés par des vastes garanties et ils sont le fruit d'un processus électoral dans lequel on utilise de la technologie avancée soumise aux audits. Il y avait eu treize audits avant et pendant les élections, fait dont nous en avons été témoins.

Nous pouvons remarquer que les vénézuéliens qui ont décidé de participer aux élections du 20 mai n'ont pas été obligé d'y assister et ils ont voté pacifiquement et avec du civisme. Nous les félicitons fermement.

À cet égard, nous faisons un appel à la communauté internationale de respecter le droit international et le principe d'autodétermination des peuples et qu'elle reconnaisse les élections célébrés au Venezuela e 20 mai 2018. Ces élections, dans notre perspective, ont été libres, juste, transparentes et souveraines.

Nous déclarons, basés sur ce qui a été observé pendant la mission, que nous ne pouvons pas confirmer ce que le recteur Rondón a exprimé suite aux résultats électoraux.

### **Par rapport au respect à l'ouverture des centres de vote et de bureaux de vote**

Nous avons observé qu'en général l'ouverture des centres de vote s'est déroulé conformément aux normes électorales et à l'heure prévue. Nous avons été informés des incidents mineurs qui ont eu lieu avec des machines qui ne fonctionnaient pas au moment du commencement du processus électoral, mais nous sommes satisfaits par les réactions et le comportement du personnel du CNE pour trouver une solution rapide et transparente, conformément aux plans de contingence établis en avance. Ceci a évité des réductions de voix ou le refus du droit du vote des électeurs.

La distribution du matériel électoral a été optimale puisque tous les centres que nous avons visités avaient les outils nécessaires. Il y avait même des affiches où l'on indiquait les phases du processus d'élection. Nous célébrons l'utilisation du numéro de carte d'identité nationale au lieu des noms des électeurs, garantissant ainsi la transparence et le secret du vote. Finalement, nous avons observé que dans chaque centre de vote il y avait un bon nombre des machines de vote et de ressources électorales correspondants.

### **Par rapport au personnel électoral**

Bien qu'il ait eu des citoyens ne voulant pas faire le service électoral, le CNE a suivi les protocoles établis pour les remplacer rapidement et avec de la transparence. Nous comprenons que ceux qui n'ont pas assisté au service doivent être sanctionnés conformément à la législation vénézuélienne. À cet égard, il est préoccupant que cette procédure crée une atmosphère de persécution en raison des actes de manifestation de certains secteurs de la société.

Le personnel électoral, depuis les coordinateurs du centre de vote jusqu'au personnel électoral, ont été formés correctement par le CNE. Ils ont été prêts à informer, assister et éduquer les électeurs dans le processus du vote et ils ont pu répondre aux problèmes qui pourraient se présenter au cours de la journée électorale. Nous avons été témoins de l'orientation objective sur le processus de vote que les membres des bureaux de vote ont offert aux électeurs au cours de la journée électorale.

### **Par rapport aux témoins des partis politiques**

Les témoins pour ou e le gouvernement étaient aux centres de vote et nous sommes satisfaits des garanties que le CNE offre à chaque candidat pour envoyer ses propres témoins. Aucun témoin avec lesquels nous avons parlé a dénoncé des irrégularités dans le processus électoral.

### **Par rapport au secret du vote**

C'est un grand plaisir pour nous que les vénézuéliens aient pu voter en secret et que les systèmes intégrés de certification utilisés par le CNE garantissent le secret du choix des électeurs avec le principe « un voix, un électeur ».

### **Par rapport à l'activité électorale, notamment le système de vote de certification et le fonctionnement des bureaux de vote**

Le processus de vote établi par le CNE en vertu duquel le vote se fait par une combinaison du vote électronique et physique qui garantit la fiabilité du système électoral. Depuis notre perspective, le processus électoral est plus avancé que les systèmes électoraux d'autres pays au monde.

Les élections se sont déroulées sans problèmes dans toutes les étapes. Les électeurs ont pu savoir quelle était la procédure correcte de vote pour pouvoir exercer leur droit à voter tranquillement et rapidement avec l'aide des membres des bureaux de vote.

Quoique le système semble difficile à comprendre, nous tenons à féliciter le CNE pour avoir facilité la procédure aux électeurs.

### **Par rapport à l'accès et la facilité du système de vote pour les citoyens illettrés, handicapés ou âgés**

Nous célébrons la taille des images utilisées dans les bulletins électoraux ; ils ont aidé les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes illettrées à voter pour le candidat de leur préférence.

Nous avons observé de nombreux actes de vote assisté et c'est un grand plaisir que la procédure établie ait été suivie correctement et ceux qui ont offert ce service étaient correctement enregistrés au CNE. Nous n'avons pas observé des irrégularités sur ce chantier.

Cependant, quelques électeurs handicapés ont eu des problèmes pour accéder aux bureaux de vote. Nous recommandons au CNE d'explorer la possibilité de déployer des rampes et de mettre les bureaux de vote au rez-de-chaussée.

En outre, bien que le bulletin électoral soit facile à utiliser pour les citoyens illettrés, c'est un problème qu'ils ne puissent pas vérifier l'attestation de vote émise par la machine de vote.

### **Par rapport au matériel et aux campagnes des partis politiques**

Il n'y avait pas de signes de campagne politique au centre de vote ni dans les limites établies de 200 mètres. Il n'y avait pas de « puntos rojos » (point de soutien aux facteurs politiques) à des distances inférieures à 200 mètres. Les électeurs ont pu choisir leurs candidats librement.

### **Par rapport au scrutin des voix et du processus de vérification citoyenne**

Nous avons observé le processus de vérification citoyenne et la fermeture des bureaux de vote. Le processus s'est déroulé normalement et le nombre de voix physiques coïncidait avec les voix électroniques. Ceci renforce la fiabilité du processus électoral.

### **Par rapport à l'organisation du Conseil national électoral**

Le déploiement en matière logistique du CNE avant et pendant le jour de l'élection a été impressionnant. Nous n'avons pas observé des irrégularités à cet égard.

### **Par rapport à la participation de la population aux élections**

Nous avons observé un flux régulier d'électeurs dans les centres de vote au cours de la journée électorale.

### **Par rapport à la plate-forme technologique du processus de vote**

La plate-forme technologique utilisée par le CNE et les audits ont été impressionnants. Le système garantit la transmission fiable des voix.

### **Par rapport au « Plan República » qui a accompagné le processus de vote**

Les militaires ont accompli leurs devoirs conformément à la loi. Nous n'avons pas observé des abus d'autorité de la part des militaires au jour de l'élection. Il y avait des militaires qui ont aidé les électeurs handicapés accéder au centre de vote, un fait remarquable.

Fait à Caracas le 21 mai 2018.